



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1438

Texte de la question

NOUVELLES ZONES DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Appéré, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Nathalie Appéré. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. La sécurité des Français est une priorité pour notre majorité. C'est une priorité budgétaire comme en témoignent la mobilisation des moyens financiers et les créations de postes dans la police et la gendarmerie. C'est aussi une priorité organisationnelle. Dès 2012, nous avons mis en place des zones de sécurité prioritaire qui permettent de concentrer les moyens dans les localités les plus en proie à la délinquance.

Le bilan des soixante-quatre ZSP mises en place est bon. La conjugaison des efforts de tous les acteurs de la chaîne pénale permet d'y faire reculer la délinquance, de démanteler les réseaux et de contribuer à restaurer la tranquillité publique à laquelle sont légitimement attachés nos concitoyens. Les députés de notre majorité tiennent à saluer la montée en puissance de ce dispositif efficace. Logiquement, nous soutenons pleinement votre décision, annoncée aujourd'hui, de créer seize nouvelles zones de sécurité prioritaire sur le territoire national. *(Exclamations « Allo ! » sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Rennes, Caen, Villefontaine, Orléans, Reims, Forbach, Maubeuge, Lens, Lyon, Cluses, Paris, Le Havre, Torcy, Trappes, Toulon, Gonesse, Pointe-à-Pitre, Chambéry, Colombes, Valence : de nombreux bassins de vie bénéficieront de la mobilisation de nouveaux moyens. Mes chers collègues, il est déjà loin le temps où le débat sur la sécurité était instrumentalisé pour mettre tout le pays sous tension.

Ceux qui, hier, mettaient tant d'énergie à parler de la sécurité des Français n'ont pas hésité à supprimer plus de 10 000 postes dans la police et la gendarmerie lors du précédent quinquennat.

Plusieurs députés du groupe SRC . C'est scandaleux !

Mme Nathalie Appéré. Curieux paradoxe ! Monsieur le ministre, la gauche, elle, préfère l'efficacité des actes aux proclamations inutiles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je n'ose vous remercier pour votre question ! *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Christian Jacob. Vous avez raison !

M. le président. S'il vous plaît !

M. Manuel Valls, ministre. Vous avez eu raison de rappeler quel a été l'engagement du Gouvernement depuis dix-huit mois. Une zone de sécurité prioritaire est créée à Rennes. J'ai annoncé ce matin, avec la Garde des sceaux, la création de quinze autres zones de sécurité prioritaire qui s'ajoutent à celle de Rennes et à l'extension de quatre dispositifs existants. C'est, en effet, un engagement du Président de la République. Nous avons créé soixante-quatre zones de sécurité prioritaire avant les annonces faites ce matin. Elles s'appuient sur la fin des suppressions de postes, comme vous l'avez souligné, et la création de 400 à 500 postes de policiers et de gendarmes par an.

Enfin, contrairement à ce qui s'est passé, ces dernières années, les budgets de fonctionnement et d'investissement de la police et de la gendarmerie sont en augmentation, même si cela reste modeste. Nous entendons lutter contre les violences, contre les trafics de drogue, contre les cambriolages, et ce grâce à une nouvelle méthode, laquelle repose sur un partenariat efficace entre les forces de l'ordre et la justice. Nous nous appuyons également sur les forces vives des territoires et, évidemment, sur les élus.

À partir des premiers bilans, nous constatons que nous avons obtenu des résultats, certes, toujours fragiles. Cela signifie que nous sommes, à Rennes comme ailleurs, sur la bonne voie, puisque le nombre de personnes mises en cause dans des affaires de trafics augmente de 38 %. Les atteintes à la tranquillité publique baissent de 11 %, les violences urbaines reculent de 27 % et les cambriolages chutent de 3 % dans les ZSP. Les résultats que je viens d'évoquer trouveront une concrétisation grâce à la mobilisation de tous. Nous devons faire de la sécurité non un sujet de discorde, mais un sujet de rassemblement. C'est ce que les Français attendent ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs des groupes RRDP et écologiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Appéré](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1438

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 décembre 2013](#)